

## Conseils citoyens

# UNE DÉMOCRATIE TRÈS CONCRÈTE

**Installée en février 2015, la troisième génération de conseillers citoyens de la ville s'est réunie le 23 septembre dernier pour dresser son bilan à mi-parcours et tracer des perspectives.**

Bénéficiant de l'expérience de leurs prédécesseurs, les conseillers citoyens des six secteurs de la ville sont rentrés très vite dans le vif des projets. Les chiffres de leur activité sont parlants : 40 réunions plénières, 22 groupes de travail, 143 questions de proximité remontées vers les services municipaux et une participation représentant quelque 1 700 heures de bénévolat !

Sur deux projets d'aménagements majeurs, le Carré Amiot et l'avenue Alsace-Lorraine, plusieurs conseils citoyens ont émis des avis collectifs. Ils ont aussi contribué au plan piéton et au plan de stationnement, à l'aire de jeux du Carré Aubry, au projet Nature en ville...

La grande nouveauté est l'enveloppe de 100 000 € par an consacrée aux aménagements de proximité sur lesquels ils sont décisionnaires. 72 projets ont été travaillés par les conseils citoyens et ils en ont retenu 18 prioritaires en 2017, essentiellement des créations de traversées piétonnes, de limitations de vitesse, d'aménagements piétons et cycles, d'aires de jeux d'enfants... Certains projets se concrétiseront dès 2016 : le marquage cycle à l'angle du stade Verchère et de l'allée des Violets, le cheminement piéton assurant la liaison entre les rues des Sources et le pré Georges, le giratoire de la rue des Cèdres aux Vennes.

Mais les conseils citoyens ne comptent pas s'arrêter là. Ils ont fait, dans le cadre d'ateliers, de nouvelles propositions : poursuivre les aménagements de proximité, développer des actions inter-conseils (vivre ensemble, déplacements), être davantage relais auprès de la Ville et des habitants (information, communication...). À suivre.



SERGE BUATHIER

## Vœux

**Le maire et son équipe municipale présenteront leurs vœux aux Bourgiens samedi 14 janvier** de 10 h à 12 h 30 place de l'Hôtel de Ville (repli à la salle des fêtes en cas de mauvais temps). Discours du maire à 11 h.



SERGE BUATHIER

## 2017, année d'élections

**2017 est une année de refonte de la liste électorale.**

Chaque électeur recevra courant mars 2017 une nouvelle carte électorale pour voter à l'occasion des élections présidentielles (les dimanches 23 avril et 7 mai 2017) et législatives (les dimanches 11 et 18 juin). Pour être électeur, il faut avoir 18 ans au plus tard la veille du scrutin, être de nationalité française et jouir de ses droits civiques et politiques. Vous avez jusqu'au samedi 31 décembre 2016 pour vous inscrire sur les listes électorales : à 12 h au plus tard en mairie et 23 h 59 sur le site internet de la Ville [www.bourgenbresse.fr](http://www.bourgenbresse.fr). Pour vous inscrire ou signaler un changement d'adresse au sein de la commune, il est nécessaire de produire les documents suivants : une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom.

**+** sur [www.bourgenbresse.fr](http://www.bourgenbresse.fr) et auprès du service Population-Élections de la Ville : 04 74 45 70 79



JEAN-JACQUES AUGET

## Miel de ville

**60 kg de miel, c'est la première récolte prometteuse du rucher du Champ de Mars.** Composé de 4 ruches qui accueillent environ 240 000 abeilles, le rucher a été installé grâce à un partenariat entre le service Espaces verts de la Ville, le Syndicat d'Apiculture de l'Ain et l'ADSEA 01 La Sauvegarde (avec la participation financière de GRDF et du Conseil départemental de l'Ain). La composition de cette première récolte a été analysée et on retrouve 61 % de ronce, 21 % de tilleul, 9 % de châtaignier, 5 % de trèfle blanc, tournesol...). À noter que le miel de Bourg a reçu la médaille d'argent dans la catégorie miel de plaine clair au concours des miels de l'Ain 2016 !



NICOLAS GONON

 **Garay Corinne**  
@CorinneGaray 23 oct.

#MissRhôneAlpes2016 Camille Bernard - St Etienne du Bois- Miss Pays de l'Ain 2015 est Miss Rhône Alpes 2016 Voir voixdelain.fr @voixdelain

 **Estevan**  
@Estevan\_37 6 oct.

Gros travaux au centre-ville de @Bourg\_en\_Bresse, rééquilibrant l'espace urbain au profit des piétons, TC et du vélo. Superbe !

## 2017 EN FOLIE(S)

**En 2016, *Bas les masques*, l'événement culturel et artistique de la Ville de Bourg, a mobilisé plus de 20 000 spectateurs.** La prochaine (et 7<sup>e</sup>) édition nous invite du 6 au 16 mai 2017 à cultiver nos *Folie(s)* ! Cinéma, peinture, musique, spectacle vivant... sèmeront leur grain de folie pour réenchanter le quotidien.

## O accident corporel\*

**touchant les cyclistes en 2013-2014-2015 sur les doubles sens cyclables**, en zone 30 et en zone de rencontre. Au total, sur toutes les voiries confondues, on dénombre 4 accidents par an en moyenne impliquant des cyclistes. Ce chiffre diminue proportionnellement à la hausse de l'usage du vélo. En effet, les automobilistes adaptent leur vitesse et sont beaucoup plus vigilants. Ce constat est fait dans toutes les villes qui favorisent le vélo.

\*Bilans statistiques annuels d'accidentologie de la Police nationale



SERGE BUATHIER

## Solidarité

**La collecte nationale de la Banque Alimentaire de l'Ain se déroule les 25 et 26 novembre.** Comme chaque année, les bénévoles seront présents dans toutes les grandes surfaces pour collecter des denrées alimentaires non périssables. En 2015, grâce à cette opération, la Banque Alimentaire de l'Ain, située dans de nouveaux locaux rue Suzanne Valadon, avait récupéré 122 tonnes de marchandises. Elle redistribue chaque année à la cinquantaine d'associations partenaires du département environ 800 tonnes de denrées alimentaires.

## Le foirail n°1

**Classé 1<sup>er</sup> marché aux bestiaux de France**, le foirail a fêté en septembre ses 30 ans. Lors de son déménagement du Champ de Foire à la Chambière en 1986, le marché de Bourg était situé à la 45<sup>e</sup> place nationale. Malgré un contexte difficile, le foirail ne cesse de se moderniser et passera début 2017 à la dématérialisation et à la sécurisation des paiements, projet-pilote soutenu par le ministère de l'Agriculture.



SERGE BUATHIER

## KIT ÉCO-L'EAU

**La Ville de Bourg-en-Bresse propose à ses habitants de contribuer à la préservation de la ressource en eau grâce au kit éco-l'eau** qui permet de réduire la consommation d'eau sans altérer le confort. Ce kit, fourni gratuitement par la Régie de l'eau et de l'assainissement, se compose de 2 mousseurs réducteurs/régulateurs de débit (5 litres/minute) à installer sur votre robinetterie d'évier ou de lavabo et d'une douchette qui donne un débit inférieur à 8 litres par minute. 93 % de l'eau consommée à la maison est utilisée pour l'hygiène corporelle, les sanitaires, l'entretien de l'habitat et les tâches ménagères. Le kit éco-l'eau permet de diminuer de 10 à 30 % sa consommation et de faire un geste pour l'environnement en réduisant l'énergie consommée pour le pompage et les réactifs utilisés pour le traitement de l'eau.

**+** Renseignements pour obtenir un kit éco-l'eau (délai à prévoir : fin novembre)  
**Régie de l'eau et de l'assainissement, 04 74 24 49 49, regieeaux@bourgenbresse.fr**



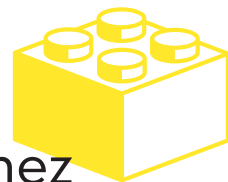
RAZI HUSIN-FOTOLIA



RITA CHAIEB

## Des racines et des ailes

**L'équipe de l'émission *Des Racines et des Ailes* a posé en septembre ses valises à Bourg-en-Bresse** et a démarré son tournage sur le département par le monastère royal de Brou. Reportage à découvrir au printemps 2017 sur France 3.



## Donnez vos jouets !

**BBA renouvelle sa collecte de jouets, de livres, de DVD au profit des enfants d'associations caritatives du bassin de vie.** Vous avez jusqu'au 25 novembre pour déposer vos dons dans les 15 communes de l'agglomération. Consultez les lieux de dépôt sur [www.bourgenbresse-agglomeration.fr](http://www.bourgenbresse-agglomeration.fr)



JEAN-PIERRE DOUJON STRUKTUR



**La question :**  
**Quel est le bilan  
 environnemental de la  
 chaufferie bois de la Vinaigrerie, un an  
 après sa mise en service ?**

### La réponse :

En service depuis octobre 2015, la chaufferie collective de la Vinaigrerie a permis, sur cette première année de fonctionnement, d'éviter plus de 2 500 tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub>. Le contrat passé avec ENGIE Cofely, délégataire de service public missionné par la Ville pour la construction, l'approvisionnement et le fonctionnement de la chaufferie, est conforme aux engagements. La chaufferie a fonctionné avec 85 % d'énergies renouvelables (75 % de bois, en majorité du Bugey et 10 % de géothermie), sans aucune coupure pour les usagers grâce au gaz qui reste indispensable en cas de panne ou de grand froid. Après la première phase de raccordement, ENGIE Cofely devrait raccorder en 2017 six bâtiments dont le gymnase Saint-Roch, l'école des Arbelles, le collège Thomas Riboud... Un guide de l'utilisateur est disponible à l'accueil de la mairie pour poursuivre, chez soi, cette démarche d'économie d'énergie.

### Urbanisme

## CONCERTATION AUTOUR D'ALSACE-LORRAINE

Après une e-consultation sur l'aménagement de l'avenue **Alsace-Lorraine**, les habitants sont invités à une réunion publique, en présence du maire, le jeudi 24 novembre 2016 à 18 h 30 au Vox. Des ateliers de concertation se tiendront à la mairie le mercredi 7 décembre de 14 h à 16 h\* et de 19 h à 21 h et le samedi 10 décembre de 10 h à 12 h\*. Pour ces ateliers, s'inscrire par mail à [democratielocale@bourgenbresse.fr](mailto:democratielocale@bourgenbresse.fr) (dans la limite des places disponibles).

\*Accueil-enfants prévu pour ces 2 séances, encadré par un agent du service Action éducative.



SERGE BUATHIER

**1 700**, c'est en moyenne le nombre de spectateurs par soirée des **Jeudis du kiosque**. Un chiffre en forte hausse par rapport aux précédentes éditions et qui a été largement dépassé pour la clôture le 25 août dernier avec le concert d'électro swing de Scratchphone Orchestra.